

RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix – Travail – Patrie

\*\*\*\*\*

RÉGION DU NORD

\*\*\*\*\*

DÉPARTEMENT DE LA BÉNOUÉ

\*\*\*\*\*

COMMUNE DE NGONG

\*\*\*\*\*

COMMISSION INTERNE  
DE PASSATION DES MARCHÉS



REPUBLIC OF CAMEROON

Peace – Work – Fatherland

\*\*\*\*\*

NORTH REGION

\*\*\*\*\*

BÉNOUÉ DIVISION

\*\*\*\*\*

NGONG COUNCIL

\*\*\*\*\*

INTERNAL COMMITTEE  
OF TENDERS BOARD



DÉCISION N°004/D/C-NG/CIPM/2023 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE A LA DEMANDE D'APPEL D'OFFRE OUVERT N°003/AONO/C-NG/CIPM/2023DU 06 FÉVRIER 2023 LANCÉ EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE TROIS (03) FORAGES EQUIPES DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE DANS CERTAINES LOCALITÉS, (LOT 1: MARCHE OIGNONS ; LOT 2: LANGUI KADOUNA ; LOT 3: MAYO BANGAÏ) DANS LA COMMUNE DE NGONG, DÉPARTEMENT DE LA BÉNOUÉ, RÉGION DU NORD LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NGONG, AUTORITÉ CONTRACTANTE,

Vu la Constitution ;

Vu le Décret N°2004/275 du 24 septembre 2004 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le Décret N°2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;

Vu le Décret N°373/CAB /075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le Décret N°2018/366 du 20 Juin 2018 portant nouveau Code des Marchés Publics ;

Vu L'Arrêté N°000114/A/MINDEVEL03 mars 2020 constatant l'élection du Maire et de ses Adjoints, à l'issue du scrutin municipal du 09 février 2020 dans la Commune de Ngong, Département de la Bénoué, Région du Nord;

Vu la décision N°0051/D/MINMAP du 19 février 2015 portant constatation des Commissions Internes de Passation de Marchés dans certaines Commune ;

Vu la Lettre Circulaire N°005/MINMAP/CAB du 03 Juillet 2018 portant mesures transitoire consécutives à la publication du nouveau code des marchés publics ;

Vu la Circulaire N°00000192/LC/MINFI du 30Décembre 2022 portant instruction relative à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'État et autres Entités publiques pour l'Exercice 2023

Vu le rapport de la sous-commission d'analyse relative a la demande d'appel d'offre ouvert N°004/AONO/C-NG/CIPM/2023 du 06 février 2023 lancé en procédure d'urgence pour les travaux de construction de trois (03) forages équipées de pompe a motricité humaine dans certaines localités, (lot 1 : Marche oignons ; lot 2 : Langui Kadouna ; lot 3 : Mayo Bangaï) dans la Commune de Ngong, Département de la Bénoué, Région du Nord ;

Vu la lettre N° 004/L/C-NG/CIPM/2023 du 06/02/2023 du Président de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Ngong ;

#### DÉCIDE :

Article 1 : La lettre commande ci-après, est pour compter de la date de signature de la présente décision, attribuée ainsi qu'il suit :

N°	OBJET DU MARCHÉ	ADJUDICATAIRE	MONTANT TTC (EN F CFA)	DÉLAI D'EXÉCUTION
01	TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE TROIS (03) FORAGES EQUIPES DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE DANS CERTAINES LOCALITÉS, (LOT 1 : MARCHE OIGNONS ; LOT 2 : LANGUI KADOUNA ; LOT 3 : MAYO BANGAÏ)	ETS BERNICIA TEL : 650 181 544	VINGT TROIS MILLIONS SEPT CENT DIX HUIT MILLE HUIT CENT VINGT CINQ (23 718 825) FRANCS CFA	TROIS (03) MOIS

**Articles 2 :**

- 1) L'entreprise adjudicataire susvisée ne pourra exécuter les travaux qu'après signature de la Lettre Commande y afférente et notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux.
- 2) Le délai d'exécution court à compter de la date de la notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux.

**Article 3 :** La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera.

**AMPLIATIONS**  
 -MINMAP/YAOUNDÉ  
 -ARMP/NO  
 -PRÉSIDENT-CIPM/C-NG  
 -ATTRIBUTAIRES  
 -CHRO/ARCHIVE/AFFICHAGE

